

Résumé des litiges fonciers examinés par la
Commission foncière.-

Affaire RUBASHA: Rubabasha occupe depuis 1933 un champ Inkungu, abandonné par SEBHIMA, qui lors de son départ, laisse des membres de sa famille sur place.

Les membres de la commission proposent que Rubabasha quitte les champs de Sebahina. Ne pourrait pas faire valoir ses droits à une indemnisation parce qu'il n'a jamais payé aucun loyer, il aura néanmoins droit à sa maison, aux cultures pérennes et à la récolte des cultures saisonnières.-

Affaire RUSINGIZANDEKWE: Rusingizandekwe occupe depuis 1951, des champs Intora. Les membres proposent à Rusingizandekwe de racheter les champs.

Affaire NDARIZENGANA: Rubaza occupe depuis 1920 un champ dit Umukene.

Rubaza devrait rendre à Ndarizengana les champs contestés étant donné qu'il n'existe pas de champs Inikenke dans le Territoire de Ruhengeri.

Affaire RWEMERA: 1924 les champs de Rwemera furent pris par Mudadari comme Ibikingi (Mudadari était Umugaragu du Chef Gakwau).-

Affaire BACOCORI: Muccocori ancêtre des Abacocori serait arrivé dans le Mulera vers 1411. Il y aurait défriché la forêt. Les Abakonde du Mulera et du Rwankeri prétendent que Muccocori n'a jamais défriché.

Affaire NYIRINGABO: Depuis 1943, le Chef Biselinkuni détient des champs de la ganille de Nyiringabo à titre d'Inkungu. Nyiringabo lui-même n'a jamais quitté la région de l'ubukonde de sa famille.

Affaire NYIRAMASASA: Nyiranasasa détient 17 champs Intora et Inkungu que son mari, ex-sous-chef pris. Après le décès du sous-chef une partie de ces champs fut cédé à Nyiranasasa, une autre partie au nouveau sous-chef.-

Proposition de la commission: L'Urukonde pourrait être obligé de vendre l'Ikibanza. Nyiranasasa aurait droit aux cultures pérennes et saisonnières.-

Affaire NTAWIRINGIRA:

Munyarurembo détient un champ appartenant à Ntawiringira. Ce champ aurait été exproprié sans aucun titre coutumier. Proposition de la commission: Recise des champs au propriétaire. Munyarurembo pourrait acheter l'Ikibanza.

Affaire BUKOKO: Bukoko occupe depuis 1954 des terrains qui qualifié Unukenke. Ces terrains lui ont été attribués par le sous-chef. Proposition de la commission: rachat de l'Iki-banza et des cultures pérennes.-

Affaire SERIMA: cf affaire Bukoko.-

Affaire BIHONYA: Champs pris par le Chef Gakwavu et ordonnés à ses Abagaragu.-

Affaire BARAKABYA: Barakabya a acheté au sous-chef un champ Intora. Il demande si le propriétaire de ce champ pourrait le chasser. Proposition: Le champ devrait être rendu. Le sous-chef qui a vendu le champ à Barakabya devrait indemniser ce dernier.

Affaire BURGEZA: En 1954 le Kirongozi du sous-chef Senanonko a pris sans aucun droit un champ à Buregeza(Urugarika).

Affaire ND BISHOKEYE:

Depuis 1957 Nd bashokeye occupe des champs Inikenke qui lui ont été attribués par le sous-chef. Conclusion: Il ne s'agit apparemment pas de champs Inikenke. Ndabashokeye devrait racheter ces champs.-

Affaire BTUHABARANYE:

Depuis 1943 les champs de Batumabaranye ont été attribués à titre d'Inkungu à Bigega, qui les a vendus à la mine de Kifurwe. Conclusion: rendre les champs à Batumabaranye ou lui payer la somme que Bigega a reçue de la mine de Kifurwe.-

Affaire SEKIDENDE:

En 1924, le Chef Gakwavu a pris des champs Intora dans l'ubukonde de Sekidende. Une partie de ces champs a été vendue.

Affaire NDABAHARIYE: Ndabahariye a quitté la sous-chefferie du sous-chef Rugarinyange en 1943. Ce dernier a pris les champs de Ndabahariye à titre d'Inkungu. Conclusion: restitution des champs.

Affaire RUKEMBA: Rukemba prétend que les Abatsobe sont des Abakonde dans le Bukonya.

Affaire ABKONKWE-ABANIKA: Contestation des limites.

Affaire KAYOBERO, KANYAMAHINE, BITABWAHE: Contestation de champs entre les clans Bacaba et Bacocori

Proposition dans le litige foncier des Bacocori.-

x x x
x x
x

Le 18.7.56, nous nous sommes rendus à la colline Rutoré umulenge Nyamiyaga, pour examiner sur place le différend qui oppose les abiniga aux abakonkwe. Etaient présents : le sous-chef, le boulumelye, les conseillers de sous-chefferie, les bakuru des deux clans intéressés, une trentaine d'abakonkwe et une cinquantaine d'abiniga, tous armés de serpentes et de batons. Les esprits étaient très échauffés, spécialement chez les abakonkwe, qui, à leur arrivée, commençaient immédiatement à injurier les abiniga. Toute confrontation entre membres des deux clans était d'ailleurs impossible. Le sous-chef ne fait pas figure d'arbitre, mais est considéré par les abakonkwe comme du parti des abiniga.

Objet du litige : appartenance d'un terrain de ± 50 Ha., situé principalement sur les collines Nyamiyaga et Gahira, à quelques centaines de mètres de la frontière de l'Uganda entre la forêt de bambou et la frontière du territoire de Biumba.

Thèse des abiniga : faire respecter une décision du chef Kalinda, datant de 1918 (?), prise par l'intermédiaire du chef Kanabulenge et par laquelle un sentier, partant de la colline Gahira et arrivant aux forêts de bambous, a été désigné comme ligne de partage entre les terres des abiniga et celles des abakonkwe. Cette thèse est également soutenue par le sous-chef et tous les membres du conseil de sous-chefferie y compris les deux membres abakonkwe.

Thèse des abakonkwe : les bakonkwe ignorent tout d'une telle décision de Kalinda ou de Kanabulenge et veulent qu'on accerte la limite de leurs ancêtres. Cette limite est une ligne assez vague, mais dont une partie a été, très récemment, matérialisée sur le terrain.

Le terrain se trouvant entre les deux limites (celle des abiniga et celle des bakonkwe), d'une superficie approximative de 50 Ha., est composé de naturage de qualité moyenne, accessible à toutes les vaches de la sous-chefferie. Le sous-chef y est installé et y a installé une douzaine de ménages originaires du territoire de Biumba. Depuis plusieurs dizaines d'années, ce terrain n'a plus été cultivé. Il est à signaler que ni le clan des abiniga ni celui des abakonkwe ne souffre d'une pénurie de terres de cultures.

= = = = =

Quelques points relevés lors des discussions avec les bakuru méritent d'être soulignés :

- le chef du clan des bakonkwe, KIBEGE, déclare d'accepter le geste de Bagira et consorts; il déclare en outre, tout en faisant valoir les droits des abakonkwe sur les terres, que personnellement il aurait voulu soumettre le différend aux autorités, mais que les "jeunes" n'ont pas voulu suivre ses conseils.
- les "vieux" bakonkwe, interpellés, disent par contre que les jeunes ont été autorisés par eux à occuper le terrain et laissent entendre que ce litige foncier ne regarde personne d'autre que les clans intéressés. Ils ajoutent que les abiniga savent très bien qu'ils n'ont pas de droits sur le terrain, mais que c'est le sous-chef qui les incite à s'opposer contre les abakonkwe. En effet, disent-ils, si les abiniga l'emportent, le sous-chef pourra continuer à considérer le terrain comme umukenke et à y installer des étrangers....
- le nommé Bagira, jeune élément très excité, déclare ouvertement que les bakonkwe ne veulent pas que des batutsi ou des blancs se mêlent de cette affaire qui ne regarde qu'eux et ajoute que cette affaire devra être, le cas échéant, solutionnée par la force!

= = = = =

Après de longues discussions, nous sommes parvenus à établir quelque peu les esprits et à faire accepter le modus vivendi suivant :

"Personne n'occuperà le terrain en litige, personne ne pourra y défricher ni cultiver. Le terrain sera réservé comme pâturage en attendant une décision définitive qui interviendra après examen approfondi du problème. Celui qui enfreindra ce modus sera traduit en justice et sévèrement puni."

Les abakonkwe acceptent ce qui précède à condition que le sous-chef n'y installe plus d'autres habitants "étrangers" et qu'une décision définitive intervienne à court délai.